

Association pour
la Sauvegarde du Patrimoine Grauliérois

LA RENOVATION DE LA PLACE

1 - Motivations

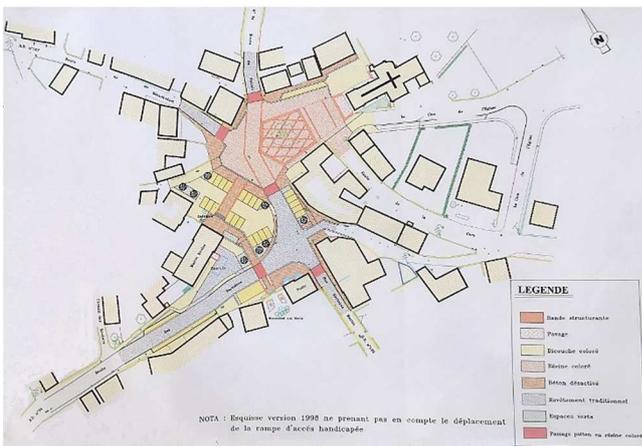
Depuis une vingtaine d'années, les centres-bourgs sont eux-aussi réaménagés sur l'ensemble du département. Cela démontre une nouvelle prise en compte de l'environnement immédiat avec une mise en valeur des espaces.

Les enduits passent du gris au crème, le réseau électrique est enterré, le revêtement de sol est refait et un mobilier urbain est mis en place, donnant au centre bourg un aspect plus riant et convivial.

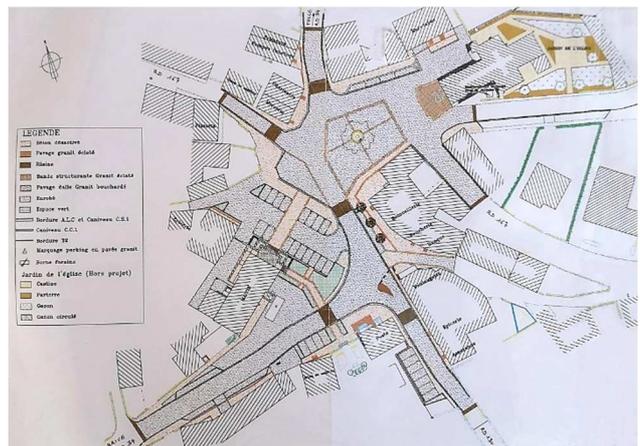
Point central d'un village en étoile, dont Lagraulière est un exemple type, la place distribue toutes les directions. Elle se présentait sous la forme d'un grand espace goudronné, gris et vide, donc assez froid, qui recevait les foires tous les 10 de chaque mois et les fêtes (1er mai, votive le dernier week-end de juillet, 1er septembre). Ces activités sont maintenant en régression et la conservation d'un grand espace nu ne s'imposait plus. L'aménagement de la place a donc été justifié par la disparition progressive des foires et fêtes.



Son réaménagement qui reste simple : marquage au sol, murets, fontaine, plantations, lui donne un aspect beaucoup plus chaleureux et agréable. La nouvelle place fut inaugurée le 14 septembre 2002.



L'esquisse de 1998



La version définitive de 1999

□ **Lagraulière**

Réunion sur le centre-bourg



Les habitants à l'écoute des projets du bourg.

Les habitants de Lagraulière ont été invités à une réunion où la municipalité a présenté le plan d'aménagement du centre-bourg.

Avec la participation de la DDE, M. Daix, chef de subdivision; et de M. Meyrigoux, contrôleur, M. Dumoulin, le maire, a expliqué l'historique,

les objectifs et les avancées du projet.

Cette réalisation devra améliorer l'attractivité de la commune tout en facilitant l'accès aux services publics (mairie, poste...) et celui des commerces.

Tout en gardant l'esprit de la place existante, étoile à cinq branches, un aménagement de

la circulation auto-pédestre, du stationnement et améliorations annexes (éclairage public, agrément floral, pavage, accès pour personnes à mobilité réduite) permettra de valoriser son espace autour d'un axe mairie-église.

Les questions et suggestions soulignent l'intérêt porté au projet.

Le projet a été présenté aux Graulérois lors d'une réunion publique.

Ci-dessus un article de La Montagne du 20.01.1998 et ci-dessous un article de L'Echo du Centre de la même date relatant l'évènement.

Réunion publique à Lagraulière : présentation du PAB



Les habitants de Lagraulière ont été invités, mardi dernier, à une réunion publique à la municipalité à présenter le plan de l'aménagement du centre bourg. Avec la participation de la DDE (M. Daix chef de subdivision et M. Meyrigoux contrôleur), M. Dumoulin, le maire a expliqué l'historique, les objectifs et les avancées du projet.

Cette réalisation devra améliorer l'attractivité de la commune tout en facilitant l'accès aux services publics (mairie, poste) et celui des commerces. Tout en gardant l'esprit de la place existante d'une étoile à cinq branches (unité de lieu), un aménagement de la circulation auto, pédestre, du stationnement et des améliorations annexes (éclairage public, agrément floral, pa-

vage, couleur, bandes structurantes, accès pour les personnes à mobilité réduite...) permettront de valoriser son espace, autour

d'un axe «Mairie - Eglise». De nombreuses questions et suggestions ont été posées, soulignant l'intérêt porté au projet. L'aspect

fonctionnel, attractif, comme celui financier ont été abordés justifiant le caractère constructif d'une telle rencontre.





La place au début du XX^{ème} siècle



La place dans les années soixante



Vue partielle avant les travaux

2 – Les travaux

La place



Assainissement, préparation réseaux et terrassement.



Lagraulière : les élus sur le terrain



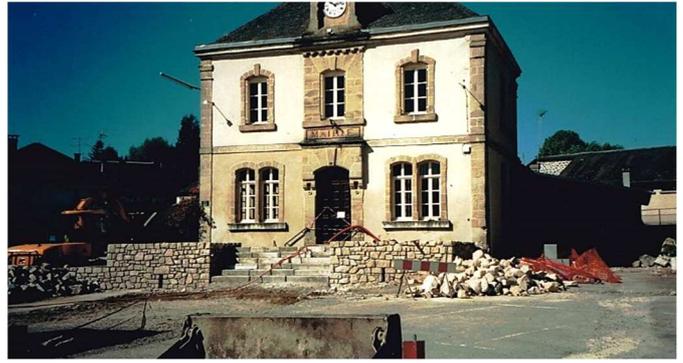
Le conseil municipal réuni pour faire le point de l'évolution des travaux, a profité de la circonstance pour se rendre sur le terrain et faire le constat de l'avancement de ces derniers.

Le renouvellement des conduites d'eau potable, l'installation des compteurs et les reprises des branchements tendent à leur fin (entreprise Miane et Vinaïer).

L'assainissement (entreprise Laval) est réalisé au tiers. La mise en place des

collecteurs a nécessité, comme chacun a pu s'en rendre compte ; maintenance, encombrement, et perturbation en ce qui concerne la circulation sur la place. Nous remercions au passage les personnes concernées pour leur compréhension. Quelques problèmes techniques de terrain, de surface, d'environnement ont nécessité une coordination des travaux entre les deux entreprises œuvrantes sans que cela ne perturbe le calendrier.

Cependant, après le sous-sol, la commune se lancera dans la réalisation de son PAB dont le plan (aménagement de la place) est exposé à la mairie. A la suite de cette visite, une réception conviviale était organisée dans les locaux réaménagés de la mairie (accueillant le public) avec la participation des employés communaux et des artisans ayant contribué à la confection d'un ensemble agréable, contemporain et accueillant.



Maçonnerie et tracés



ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ, la DDE et l'Association des Paralysés de France partenaires

Lagraulière donne l'exemple

La signature de la charte qualité accessibilité entre la DDE et la délégation départementale de l'association des paralysés de France a eu lieu à Lagraulière. Une commune qui s'est montrée exemplaire dans la prise en compte de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dans l'aménagement du centre bourg.



HANDICAPÉS

Lagraulière roule pour l'accessibilité

A la mairie de Lagraulière, l'APF et la DDE ont signé une charte de partenariat pour l'accessibilité en Corrèze. Une première en France qui témoigne d'un engagement en faveur des personnes à mobilité réduite. Une occasion pour tous de se mettre à la place de ceux qui ont des problèmes de déplacement et de les comprendre afin de créer un environnement ouvert à tous.



Les invités valides ont testé les aménagements en fauteuil roulant.

R...
bourg d...
accès au...
de prise...
cessibilité...
à mobil...
été lassé...
aménagement...
légitime...
habitants d...
maire de...
Dumoulin...
honneur f...
d'avoir été...
Direction D...
l'Equipemen...
délégation...
de l'Asse...
Paralysés de...
pour la signat...
te qualité acc...
commencé, i...
ancées, avec d...
permettraient...
dans les bâtim...
lorsque l'amén...
place s'est posé

TULLE. - La direction départementale de l'équipement et l'Association des paralysés de France se sont retrouvées vendredi afin de signer, ensemble, une charte de qualité. Portant sur les aménagements d'espaces publics et les bâtiments, cette charte pose les bases d'une entente nécessaire pour le respect de chacun dans un cadre de vie adapté à tous.

C'est à Lagraulière que s'est déroulée cette cérémonie car une toute nouvelle rampe permettant un accès en fauteuil roulant à la mairie y était, par la même occasion, inaugurée. Cette commune est, en effet, un exemple pour la prise en compte des contraintes liées au déplacement des personnes à mobilité réduite. Jean Dumoulin, le maire, s'est déclaré très honoré que sa cité ait été choisie pour héberger l'événement constitué par la signature de cette charte.

« L'idéal, on n'y est pas encore et il reste du travail à faire dans les collectivités », a-t-il dit devant une assemblée bien au courant de son engagement en faveur de cette cause. « On a commencé par des mini-aménagements comme faire des marches plus basses, éviter de poser des bordures de trottoir trop hautes ». C'est, à l'entendre, très simple de rendre les bourgs et les bâtiments publics beaucoup plus accessibles.

Grâce à l'engagement affiché



La charte a été signée par Noël Vézine et François Terrié.

de la DDE, les trottoirs seront appelés à devenir plus praticables, les escaliers moins terrifiants et le cadre de vie plus agréable. Etienne Stock, directeur de cabinet du préfet, en témoigne même par une anecdote : « J'ai découvert les aménagements de ce site dimanche dernier, à titre privé, sous la pluie. Je ne me souvenais plus que j'étais appelé à venir ici aujourd'hui, mais cette place m'a plu et malgré le mauvais temps, je suis sorti de ma voiture pour me promener ».

SE METTRE EN SITUATION

A l'occasion de cette journée, les concepteurs des aménagements du centre-bourg ont

effectué un trajet classique en fauteuils roulants. De l'église à la pharmacie, via la mairie, ils ont pu constater le bien-fondé de cette charte en ressentant vraiment les difficultés inhérentes à la vie dans un fauteuil. Un simple passage de porte est plus compliqué lorsqu'une marche, même petite, vient barrer la route aux petites roues d'un fauteuil.

Le directeur de la DDE, François Terrié, a ainsi incité tout le monde à « prendre conscience des difficultés des handicapés ou des personnes âgées et à en partager les problèmes ». Il a aussi rappelé la nécessité de « garantir le droit à la mobilité à tous » et précisé que cette journée avec l'APF entrait dans

le cadre d'une campagne de communication nationale dont le slogan est « Avec vous, tous les jours ». A ce titre, une exposition sur les plans de prévention des risques d'inondation est présentée au rez-de-chaussée de la cité administrative à Tulle.

Cette charte est une première en France et Noël Vézine, délégué départemental de l'APF, a remercié tous les participants à ce travail de concertation. Il a aussi qualifié d'« expérience originale et novatrice » l'aménagement récent du bourg de Lagraulière. « L'accessibilité est le moyen d'une pleine citoyenneté », a-t-il souligné avant d'inviter les personnes présentes à tester les installations à bord des fauteuils.

La fontaine

Lors de la préparation du projet, l'équipe municipale avait préalablement demandé aux grauliérois s'ils avaient des souhaits particuliers.

L'installation d'une fontaine avait requis la majorité.



Préparations des blocs en marbrerie



Pose sur site



Cette fontaine agrmente maintenant la place et il n'est pas rare de voir des randonneurs ou des cyclotouristes y faire une pause.

Le déplacement de la croix

Autant son déplacement en 1940 avait suscité la polémique (pendant près de 10 ans, voir sur le site le témoignage de René Chauffour), autant son nouveau déplacement induit par les travaux s'est passé dans la facilité.



Démontage et transfert



Repose à son nouvel emplacement près de l'église



LAGRAULIERE

Plan d'aménagement du bourg

*Le Maire et le Conseil
Municipal ont le plaisir de
vous convier à l'inauguration
de la place*

Le 14 Septembre 2002
à 17 heures

Lagraulière

Inauguration de la place centrale



Le coupé du ruban lors de l'inauguration.

Le Samedi 14 septembre, le maire de Lagraulière, Jean Dumoulin, et son conseil municipal ont inauguré la nouvelle place du village, en présence des représentants du conseil général et du conseil régional et de Noël Martinie, conseiller général de Seilhac. Après les rituels dis-

cours, le maire a coupé le ruban tricolore, entouré des enfants de l'école, des habitants du village, en particulier des commerçants et des riverains qui ont subi les nuisances des travaux. L'après-midi s'est terminé par un vin d'honneur offert par la municipalité. ■

"écho" du 19.09.02

L'ECHO du PAYS de TULLE



Le maire, Jean Dumoulin, coupe le ruban

LAGRAULIÈRE

La place a été inaugurée

«La place» de Lagraulière a fait l'objet d'un PAB qui a été inauguré samedi après-midi.

Soleil magnifique samedi après-midi à Lagraulière pour l'inauguration du Plan d'Aménagement du Bourg qui a redonné une seconde jeunesse à «la place» de la commune. Comme devait le faire remarquer le maire Jean Dumoulin, dans son propos inaugural, cette place ressemble à celles que l'on trouvait sur les panneaux pédagogiques anciens, dans les écoles. Autour de cette place, se trouvent la mairie, la poste, l'église, le bistrot et les commerces. Les enfants y jouent et les anciens discutent sur les bancs autour de la fontaine.

Le concepteur-dessinateur est M. Seringe. La DDE était

représentée par M. Daix, le Conseil Général par Jean-Pierre Decaie, le député François Hollande par son suppléant et conseiller général, Noël Martinie, le Conseil Régional par Elie Bousseyrol. Tous les maires des communes voisines étaient invités et le conseil municipal de Lagraulière était au grand complet.

Ce PAB s'est réalisé en trois tranches en 1999, 2000 et 2001 pour une somme globale de 3,6 Millions de Francs, soit 542.370 €.

Des subventions du FEDER (Europe) pour 15.900 €, du Conseil Régional pour 170.329 €, du Conseil Général (38.942 €), de l'Etat

80.036 €, du député F. Hollande 48.784 €, ont allégé la part de la commune qui a été de 2,5 MF.

«Cette place est notre agora, notre poumon économique, un lieu d'échange qu'il convenait de sauvegarder» devait dire Jean Dumoulin en saluant le travail réalisé par toutes les entreprises.

Samedi 21 septembre à 11 heures, ce sera au tour du retable polychrome, réalisé par les frères Duhamel et qui vient d'être restauré, d'être inauguré. Une municipalité qui réalise son programme sans sectarisme avec pour souci le bien-être des Graulériens. ■



L'assistance présente sur la place de Lagraulière